

L'Abeille du **PARC**

Journal d'information du Parc naturel régional du Gâtinais français - N° 57 - Hiver 2015

DOSSIERS

**Filière chanvre
c'est du solide !**

**Morcellement forestier
la forêt privée s'organise**

NE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

SOMMAIRE

3

LE PARC EN ACTION

Fonds européen, bilan
et concours de tartes



4

HORIZON ET PANORAMA

Mon jardin est un paysage
Plantons le décor !



5

TERRE DE CULTURE

Spectacle sur l'alimentation
Les clowns font des gag-spillages !



6/9

DOSSIERS

FILIÈRE CHANVRE
c'est du solide !

MORCELLEMENT FORESTIER
La forêt privée s'organise



10

PAROLE DE TERROIR

Villes et villages
Planifier avec un « agenda 21 »



11

LE PARC VOUS INVITE

Saison 2015 des événements
« made in Parc »



12

LES RENDEZ-VOUS DU PARC
Manifestations communales

LA RECETTE DE L'HIVER
Tarte aux pommes



Édito

de Jean-Jacques Boussaingault,
Président du Parc naturel régional du Gâtinais français



Un dossier double pour ce numéro hivernal, sur les filières locales : le chanvre et le bois.

Bonne nouvelle, les filières se structurent :

- pour le chanvre, les agriculteurs développent leurs cultures et préparent l'installation d'une usine de transformation sur une ancienne friche industrielle, et les artisans du bâtiment sont formés à l'utilisation de ce matériau naturel,

- pour le bois, on regroupe les petites parcelles pour en faire des grandes plus faciles à gérer, et on développe les partenariats.

Les habitants du Gâtinais français sont directement concernés puisqu'ils pourront isoler leur maison avec du chanvre produit et transformé près de chez eux et pourront alimenter leur chaufferies bois avec du bois local également.

Moins de pollution, des coûts réduits, une économie gâtinaise en développement, ça a du bon de consommer local.

Bonne année 2015 !

BOURSE FONCIÈRE DU PARC

www.parc-gatinais-francais.fr



En quelques clics, vendez ou échangez des parcelles forestières.

Consultation et publication d'annonces GRATUITES !



Retrouvez le Parc sur **facebook** : commentez, aimez...
Accessible depuis la page d'accueil www.parc-gatinais-francais.fr

PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

Maison du Parc, 20 bd du Maréchal Lyautey, 91490 Milly-la-Forêt
Tél. : 01 64 98 73 93 - Fax : 01 64 98 71 90
info@parc-gatinais-francais.fr - www.parc-gatinais-francais.fr

Président de la publication : Jean-Jacques Boussaingault
Directrice de la rédaction : Emmanuelle Guilmault-Fanchini
Rédactrice en Chef : Fabienne Cotté

Comité de Rédaction : membres de la Commission Communication
Avec la participation de l'équipe du Parc naturel régional du Gâtinais français

Photographies : ©Marie-Lys Hagenmüller/Arelys (marieleys91@orange.fr) sauf mentions particulières

Rédaction : ©Jean-Luc Varin/Agence Traverse (jlvarin@traverse.fr)

Mise en page : Fabienne Cotté/PNRGF

Imprimé par L'Artésienne, sur papier certifié PEFC avec des encres végétales.

ISSN 1620-3828



FONDS EUROPÉENS le Parc sera Leader !

Le Parc est à nouveau candidat au programme européen Leader* pour la promotion du développement de l'agriculture et des initiatives locales.

Leader est un programme européen qui aide au développement de l'agriculture et des territoires ruraux. Pour la période 2007-2013, l'Union européenne a mis 1,4 millions d'euros à disposition du Parc pour développer la filière chanvre, les circuits courts alimentaires et des projets culturels en lien avec ces thématiques. Une animatrice, Claire Faraco, a pu consacrer tout son temps, sur le territoire du Parc et l'ensemble des communautés de communes de l'Etampois-sud Essonne et Entre Juine et Renarde, à aider les porteurs de projets. Les résultats du programme 2007-2013 a créé une véritable dynamique

de développement local, ce qui a convaincu les élus du Parc de candidater à nouveau pour la période 2014-2020. Depuis le début de l'année, le Parc organise des ateliers de concertation qui rassemblent tous les acteurs professionnels, associatifs et institutionnels concernés par le sujet. La synthèse de cette concertation forme un nouveau projet pour le territoire basé sur le développement des circuits courts alimentaires et des agromatériaux (chanvre, bois), l'éco-réhabilitation du bâti traditionnel ancien, les économies d'énergie, la gestion écologique des espaces communaux.

Si la candidature du Parc est retenue, il pourra soutenir les projets des acteurs publics comme privés, en lien avec ces thématiques.



Récolte du chanvre



*Liaison entre actions de développement de l'économie rurale

LA CHARTE A 3 ANS faisons un bilan !

L'évaluation est incontournable pour le Parc naturel régional du Gâtinais français, elle permet de vérifier si son action garde le cap ou s'il faut changer de cap.

Trois ans après la validation par l'État de sa nouvelle Charte (qui recense les actions à mettre en œuvre entre 2011 et 2023), le Parc a franchi sa première étape d'évaluation. Ont participé les signataires de la Charte qui ont pris des engagements

dans la Charte, à savoir l'État, le Conseil régional d'Île-de-France, les Conseils généraux de l'Essonne et de Seine-et-Marne, les 9 Communautés de Communes et les 69 Communes. Ont aussi été associés les acteurs économiques et les habitants.

De groupe de travail en questionnaire web, en passant par des entretiens individuels, ce travail a permis d'identifier points forts, points faibles et propositions. Une nouvelle programmation d'actions sera établie dès 2015 pour les trois ans qui viennent.



« On se presse à la Maison du Parc »

samedi 11 octobre 2014

Résultats du concours de tartes aux pommes

Le jury : Jean-Jacques Boussaingault, Président du Parc, Alain Renault, Président de la Commission Environnement du Parc, Espérance Vieira, Maire de Courances, Marie-Lys Hagenmüller, photographe, Jean-François Bourlès, pomologue, Nathalie Macker, confitière « Au-dessus, sur l'étagère du haut », Teddy Goyet, traiteur « L'Abeille du Chênet ».

Les critères : présentation (5 points), originalité et créativité (5 points), saveur (10 points), goût et cuisson de la garniture (5 points), goût et cuisson de la pâte (5 points)



1^{ère} ex aequo
Mme Dubois
159 points



1^{ère} ex aequo
Mme Da Costa
159 points



3^{es}
Catherine, Pierre et Paul Bombaud-Billoudet
143,5 points



4^{es}
Marie-Solenne Bergandi et Gabriel Mourey
128 points



5^e
Mme Hannecart
124,5 points

Retrouvez les recettes des deux gagnantes page 12, et l'ensemble des recettes sur www.parc-gatinais-francais.fr

MON JARDIN EST UN PAYSAGE

Plantons le décor !

Dans les communes comme chez les particuliers, des plantes, des arbres et des arbustes sont mieux adaptés que d'autres au sol, au climat, à la tradition et aux paysages du Gâtinais français. Revue de détail avec les deux paysagistes du Parc.

Avant de se décider à planter, il faut observer le site : contexte, végétaux environnants, exposition, type de sol... Tout cela vous renseignera sur la nature du végétal à choisir.

Il est toujours préférable de privilégier les espèces locales, qui sont adaptées au sol et au climat et donc par conséquent, plus résistantes et nécessitant moins d'eau et d'entretien. Cela évite les déceptions d'une plante qui meurt prématurément, ou joue le rôle d'envahisseur en colonisant tout le massif !

Delphine Potier et Clément Rouleau sont paysagistes au Parc naturel régional et ils sont disponibles pour vous conseiller. Ils sont prêts à se déplacer, que vous soyez un particulier, une entreprise ou une commune, pour vous donner des conseils de plantation.

Un tilleul utile pour la biodiversité

Le tilleul, par exemple, est très présent dans le Gâtinais français, dans les jardins de particuliers, sur les places publiques, à côté d'un monu-

ment ou en alignement sur un trottoir ou un mail. Il participe à l'identité de notre territoire. C'est l'arbre emblématique des villages gâtinais.



Tilleul à petites feuilles de Guercheville

Il peut faire jusqu'à 25 mètres de haut, s'achète en container ou racines nues, accepte tous les sols neutres ou acides et ne demande pas beaucoup d'eau. Il fournit de la tisane apaisante et son bois brûle très bien. Mais attention...

Plantez bien le tilleul à petites feuilles (précisez au pépiniériste son nom latin : *Tilia cordata*), car lui, il aime les abeilles !

Oui, *Tilia cordata* est mellifère : il produit du nectar que les abeilles butinent, au contraire du tilleul argenté (*Tilia tomentosa*) qui les repousse et les intoxique !

Choisir le bon endroit

L'important est de planter là où il faut. Selon les espèces, il faut choisir le bon endroit, la bonne exposition au soleil en été et en hiver, la nature du sol. Il faut savoir planter au milieu d'un grand terrain un arbre qui va prendre beaucoup de hauteur et de largeur, et planter en haies les arbustes qui se plaisent alignés les uns contre les autres.

Tous les habitants contribuent plus ou moins au paysage du Gâtinais, ils le façonnent au quotidien, il faut en prendre soin, pour ceux qui passent et ceux qui y vivent.

Delphine Potier et Clément Rouleau
 Maison du Parc, 20 bd du M^e Lyautey
 91490 Milly-la-Forêt
 Tél. : 01 64 98 73 93
 du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 17h

Quelques espèces bien adaptées au Gâtinais, leur nom scientifique évitera les confusions chez le pépiniériste.

Néflier
Mespilus germanica



Troène commun
Ligustrum vulgare



Pommier sauvage
Malus sylvestris



Bourdaine
Frangula alnus ou *dodonei*



Nerprun alaterne
Rhamnus alaternus



Érable champêtre
Acer campestre



Cassis
Ribes nigrum



Amélanchier
Amelanchier ovalis



Noisetier
Corylus avellana



Cornouiller sanguin
Cornus sanguinea



Tilleul à petites feuilles
Tilia cordata



Prunellier
Prunus spinosa



Fusain d'Europe
Euonymus europaeus



SPECTACLE SUR L'ALIMENTATION :

Les clowns font des « gag-spillages » !

Le Parc a participé au financement d'une pièce de théâtre pour jeune public « La clef des champs », un bon support pour comprendre l'histoire de l'alimentation, l'imbécillité du gaspillage, les vertus des légumes et des circuits courts.



Deux clowns modernes vont de gag en gag dans un décor très coloré qui ressemble à un vaisseau spatial de livre pour enfants, ou à un étal de bric-à-brac, comme on veut, avec des fenêtres d'où apparaissent des marionnettes jouant le rôle des déchets dans les assiettes...

Le texte est très sérieux, voire scientifique par moments. Il raconte **l'histoire de l'alimentation depuis les origines, s'insurge contre le gaspillage, fustige la mal-bouffe et raconte comment on peut franchement améliorer la santé** de tout le monde avec des légumes sains et des circuits courts.

Les déchets dégoulinent, le hamburger géant suinte... et les enfants rient beaucoup et souvent !



Mixer pédagogie et artistique

La Compagnie Etosha, de Marcoussis, a accompli un énorme travail de documentation, d'écriture, y compris musicale, de conception scénographique, de construction de décors et de mise en scène pour ce spectacle. C'est un outil pédagogique de qualité pour les enseignants du CE2 à la 3^e.

Pour les aider à préparer une représentation, Etosha a réalisé un Abécédaire, très utile, qui reprend les termes un peu techniques du texte pour les expliquer en détail.

Le Parc a aidé au financement du spectacle dans le cadre du programme européen Leader. Des représentations ont eu lieu en 2014 dans les collèges de La Chapelle-la-Reine et de Perthes-en-Gâtinais, très impliqués dans les circuits courts. Le spectacle y a connu un grand succès, car les équipes de restauration de ces collèges travaillent beaucoup auprès des élèves sur la nutrition, l'éducation au goût. (voir *L'Abeille du parc* n° 52, p.8).

D'autres représentations sont prévues. Ne les ratez pas !

www.asso-etosha.net



FILIÈRE CHANVRE LOCALE

c'est du solide !

Le chanvre représente un des avenir économiques du territoire pour l'agriculture, le bâtiment, l'agro-alimentaire et l'emploi sur place.

État des lieux du déploiement de la filière locale dans le Parc naturel régional du Gâtinais français.



Le chanvre, fibre résistante aux nombreuses qualités, a déjà pris sa place dans les préoccupations des professionnels du bâtiment du Gâtinais. Dans nos numéros 53 et 55, nous avons parlé de la formation des artisans à son utilisation.

Mais l'objectif global du Parc est bien de mettre en place **une filière complète**, depuis sa culture jusqu'à ses diverses utilisations, car l'enjeu économique, social et environnemental — donc durable — est d'importance. L'économie agricole et artisanale s'en trouve renforcée, l'emploi aussi, et l'environnement est largement gagnant si tout se fait sur place.

Cultiver en Gâtinais

Cette année les 7 agriculteurs chanvriers du territoire ont cultivé 120 hectares de chanvre et, à raison de 7 tonnes à l'hectare, en ont récolté presque 850 tonnes. Ils ont moissonné avec l'aide d'une mois-

sonneuse spécialisée qu'ils ont achetée en commun. C'est une culture qui nécessite très peu de traitement phytosanitaire.

Au cours de la moisson, les tiges sont étalées sur le sol pour que l'alternance de pluie ou de rosée et de séchage au soleil rende les tiges imputrescibles et inconsommables par les rongeurs. Elles sont ensuite ramassées et pressées en balles cubiques. Les 120 tonnes de graines sèches qui ne servent pas à la fabrication de la fibre, sont revendues pour l'alimentation animale, en oisellerie en particulier, ou bien elles sont pressées, l'huile servant en cosmétique.

Au plan agronomique, c'est la plante parfaite. Elle enrichit les sols, étouffe les mauvaises herbes et peut offrir un fort rendement : un pied de chanvre peut culminer à 2,50 mètres ! Économiquement, les marges réalisées par les agriculteurs approchent de celles que permet le colza. Cette nouvelle activité locale participe donc au développement agricole.

Transformer, bientôt en Gâtinais

La récolte était dans les hangars fin novembre et va, pour une des dernières fois, partir vers la Vendée pour sa valorisation. En effet, une usine de défibrage de la paille de chanvre devrait voir le jour sur le territoire du Gâtinais français à l'horizon 2016. Sept associés ont créé la SARL *Gatichanvre Île-de-France* en 2013, et la commune de Prunay-sur-Essonne met un bâtiment à leur disposition, dans le centre artisanal Jean-Michel Dau-

du, réalisé sur une friche industrielle.

A terme, cette usine devrait créer une douzaine d'emplois directs.

Il s'agit ensuite d'utiliser sur place cette matière première, en particulier dans la construction, plus précisément dans l'éco-construction, puisque c'est un produit naturel. Autrefois, avec la fibre de chanvre, on fabriquait de la ficelle, des cordes, des sacs... Aujourd'hui, compressée, elle sert d'isolant. Hachée et mélangée à de la chaux, elle produit un béton de chanvre, très léger et isolant, dont on peut faire des cloisons intérieures ou le remplissage de murs extérieurs en « sandwich ». Avec plus de chaux et moins de chanvre, on produit un enduit chaux-chanvre, esthétique en intérieur comme en extérieur et qui, sur une maison ancienne, corrige l'isolation thermique des murs épais maçonnés, en pierre ou en brique, inconfortables en hiver.

Former à l'utilisation locale

Les artisans du bâtiment jouent un rôle prépondérant dans le succès de cette filière locale : ils doivent savoir utiliser cette matière première pour la proposer à leurs clients. Que ce soit en construction neuve ou en rénovation de bâti ancien, les artisans doivent être en mesure d'utiliser ce chanvre qui est produit et sera bientôt transformé sur place.

Guillaume Labbe est chargé du dossier « économie » au Parc et, il y a déjà 2 ans, a mobilisé un groupe de travail composé de professionnels du bâtiment et d'acteurs locaux comme la Chambre des Métiers.





Mettre en œuvre du chanvre ne s'improvise pas. Il faut l'agrément de l'association *Construire en Chanvre* qui atteste de la maîtrise des règles professionnelles.

Pour toutes ces raisons, le Parc a donc souhaité **favoriser la formation des artisans du territoire.** Un cycle complet de formation a été organisé à l'automne 2014, avec l'ambition d'augmenter

le nombre d'artisans agréés sur le territoire.

Aujourd'hui, les 11 professionnels qui ont suivi les trois modules maîtrisent : les bétons isolants issus du mélange de chaux et de chanvre, l'isolation des sols et des murs en béton de chanvre, les enduits chaux-chanvre.

Ils recevront l'agrément Construire en chanvre, permet-

tant ainsi d'étendre la capacité locale d'utiliser le chanvre dans la construction et de faire connaître le matériau auprès des clients. Car la communication autour de ce matériau naturel et efficace produit de l'envie chez un nombre de plus en plus important de clients potentiels.

Depuis sa culture jusqu'à sa pose en béton, on vous le dit : pensez au chanvre !



MORCELLEMENT FORESTIER

La forêt privée s'organise

80 % de la forêt en Gâtinais français, soit 18 000 hectares, sont privés et, en moyenne, chaque propriétaire possède moins d'un hectare sur plusieurs parcelles différentes !

Autant dire que la mise en œuvre de la charte forestière signée en 2009 par le Parc demande un important travail de pédagogie pour améliorer l'exploitabilité de cette forêt par le regroupement des parcelles.

Pour mettre en œuvre la Charte forestière du Parc, autrement dit pour que la forêt soit gérée de manière efficace, il faut que les innombrables petits propriétaires soient convaincus de l'intérêt de regrouper leurs parcelles, de les échanger ou de les vendre pour constituer des lots de taille suffisante afin que les coupes et le débardage puissent se faire à une échelle raisonnable.

Des propriétés d'un seul tenant de 4 hectares au minimum

Sur le territoire du Gâtinais français, Camille Guérin et Nicolas Bock, chargés de mission du Parc, aidés de Nicolas Anfray du Centre régional de la propriété forestière, ont utilisé le cadastre et envoyé un courrier à tous les propriétaires connus des parcelles de bois sur les massifs privés les plus morcelés.

Ils les rencontrent, les réunissent pour leur expliquer l'intérêt de vendre leurs parcelles trop petites, de les échanger avec d'autres, ou d'essayer d'acheter celles qui sont contiguës aux leurs pour réaliser des regroupements.

Beaucoup ne s'intéressent pas à

leur petite parcelle de bois et souhaitent s'en séparer.

Si un propriétaire motivé parvient ainsi à une surface plus importante d'un seul tenant, sa gestion deviendra plus facile.

Des frais d'actes conséquents

Quand le Parc a commencé le travail, en 2010, un problème majeur s'est posé : la vente génère des frais

de mutation parfois supérieurs à la vente de la parcelle, à la charge de l'acheteur. Pour des parcelles valant entre 50 et 500 €, cela décourageait les éventuels acheteurs.

Conscients du problème, les Conseils généraux de l'Essonne et de Seine-et-Marne ont mis en place une aide pour la prise en charge de ces frais.

En Essonne, depuis 2010, sur 9 communes 200 propriétaires ont



Gestion forestière par le débardage à cheval

participé à l'opération d'une manière ou d'une autre, soit 10 % des contacts pris.

Au total, 55 hectares de bois ont été vendus de propriétaire à propriétaire, 25 ont été échangés, un début prometteur pour cette nouvelle opération qui sollicite des propriétaires qui redécouvrent leur forêt !

Une dynamique est lancée

La situation évolue dans le bon sens. 14 hectares ont été exploités depuis 2010. La demande de bois de chauffage augmente sur le territoire du Parc, en bûches ou en plaquettes. On considère que la coupe de 100 m³ de bois génère un emploi nouveau. Une société coopérative d'intérêt collectif (Scic) *Gâtinais*

Bois Énergie s'est déjà créée sur le territoire et une scierie fixe devrait bientôt compléter la scierie mobile déjà existante.

En fait, grâce à la confiance établie désormais entre les chargés de mission du Parc et les propriétaires, une dynamique est lancée et va sans aucun doute se poursuivre dans les années qui viennent.

TÉMOIGNAGE



Bernard Meunier, propriétaire forestier et adjoint au maire de Boutigny-sur-Essonne :
« Je suis un amoureux de la forêt »

Vous avez racheté des parcelles voisines des vôtres. Pourquoi ?

Je suis natif de Boutigny et je suis amoureux de sa forêt. J'étais déjà propriétaire de petites parcelles par-ci par-là, pour le bois de chauffage, les promenades, les champignons... Je m'y sens bien. Puis, je me suis intéressé à la politique du Parc qui tentait de regrouper les parcelles pour rendre la gestion de la forêt plus rationnelle. J'ai donc

racheté des parcelles contiguës aux miennes à des particuliers qui n'habitent pas sur place ou qui en ont hérité. Il s'agit généralement de bandes étroites (parfois moins de 10 mètres de large). Du fait de cette faible largeur, les arbres, une fois coupés, ne repoussent que sous forme de taillis, étant prisonniers entre les autres parcelles non coupées. D'où l'avantage du regroupement.

Du coup vous avez une plus grande quantité de bois à exploiter. Est-ce que ça peut maintenant générer un revenu ?

Oh, ce n'est pas si facile ! Pour l'instant, cette forêt fournit du bois de chauffage pour moi et mes enfants. Si je peux acquérir d'autres parcelles, pourquoi pas ? Je ferai appel aux spécialistes forestiers du Parc pour gérer au mieux ces parcelles regroupées et valoriser ce patrimoine pour mes enfants et petits-enfants.

APPEL À CANDIDATURES POUR UN MARTELOSCOPE

Pour préparer une coupe, on marque les arbres qu'il faut couper. Cela s'appelle **le martelage**. Le « **marteloscope** » utilise un logiciel qui permet de simuler la coupe sur une parcelle donnée.

Pour mettre en œuvre un cycle de formation sur la gestion forestière en forêt privée, **le Parc recherche un site pilote* pour expérimenter l'outil.**

Les propriétaires forestiers* intéressés doivent faire parvenir leur candidature avant le 31 janvier 2015.

Pour en savoir plus, contactez Camille Guérin ou Nicolas Bock au 01 64 98 73 93 ou par mail c.guerin@parc-gatinais-francais.fr ou à n.rock@parc-gatinais-francais.fr

Communes concernées : Achères-la-Forêt, Amponville, Buthiers, Boissy-aux-Cailles, Boulancourt, La Chapelle-la-Reine, Le Vaudoué, Nanteau-sur-Essonne, Rumont, Tousson



AGENDA 21

Planifier un développement durable

Au rendez-vous mondial de la Conférence de Rio de Janeiro, en 1992, est née la notion d'un développement qui se veut durable, c'est-à-dire à la fois économique et social, mais aussi préservant l'environnement. Rio a donné naissance à un projet planétaire d'actions pour le 21^e siècle appelé Agenda 21. Il se décline des plus grandes métropoles jusque sur les plus petits territoires, et doit être une démarche participative. Témoignages avec deux communes du Parc.

Saint-Fargeau-Ponthierry (77), 12 000 habitants

Anne Gravière, Maire adjoint

« **Le développement durable oriente notre projet d'aménagement** »

« La nouvelle équipe municipale de Saint-Fargeau, depuis mars 2014, a commencé par une évaluation des actions de l'Agenda 21 dont le processus avait été engagé en 2011. Il y avait différentes actions - de la conduite économe des agents de la commune à la création d'un éco-quartier en bords de Seine, exemple d'action qui ne peut se faire sans cadre réglementaire adéquat.

C'est pourquoi **nous intégrons les objectifs de développement durable dans une action plus large**, un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui va nous permettre de finaliser la révision du PLU engagée depuis 2011. Dans ce PADD, nous insistons particulièrement sur le développement économique, sur la biodiversité, sur le développement de la « nature en ville », sur les circulations douces dans les projets immobiliers... De plus, le document final aura une portée réglementaire. J'ajoute que dans cette phase de réflexion, les engagements contenus dans la Charte du Parc nous aident beaucoup. »

Réalisation d'un élévateur pour rendre la mairie accessible aux personnes à mobilité réduite : action d'un Agenda 21.



Boigneville (91), 420 habitants

Jean-Jacques Boussaingault, Maire

« **Une démarche lourde, mais d'une grande richesse** »

« Nous sommes dans une démarche de développement durable depuis longtemps, mais **l'Agenda 21 nous a permis d'aller plus loin encore**, jusqu'à l'élaboration d'un Plan climat local, et le bannissement des produits phytosanitaires dans nos espaces verts et nos jardins de particuliers. C'est lourd pour un village de 420 habitants, mais nous bénéficions de l'aide du Parc naturel régional du Gâtinais français, de l'Agence de l'eau, du Département, de la Région, qui ont été surpris du sérieux de notre démarche. Cela nous a rendus crédibles !

C'est une démarche d'une grande richesse, car nous avons pu **associer 12 habitants volontaires**, de différents milieux sociaux, qui ont fait le diagnostic, ont élaboré le plan d'action avec nous sur l'ensemble du territoire de la commune. Nous avons organisé plusieurs réunions sur tous les sujets. Nous avons beaucoup échangé et n'avons rencontré aucune réticence chez qui que ce soit. »

ÉVÈNEMENTS 2015 DU PARC

tout sur www.parc-gatinais-francais.fr

JANVIER

29 Les jeudis pédagogiques du Parc*
« Apprendre aux jeunes pourquoi et comment gérer une forêt »

FÉVRIER

1^{er} Journée mondiale des zones humides
chantier nature à Chevannes

5 Les jeudis pédagogiques du Parc
« Découverte d'animations naturalistes »

12 Accueil de l'œuvre de Kurita Koichi
jusqu'au 20 mars à la Maison du Parc

21 Exposition art rupestre dans le Gâtinais français
jusqu'au 6 mars à la Médiathèque de Milly-la-Forêt

MARS

7 Conférence géologie et art rupestre
par M. De Wever, dédicace de l'ouvrage de M. Benard « Symboles et mystères-L'art rupestre du sud Île-de-France », à 15h à la Maison du Parc

7 Stage greffage de fruitiers

9-20 La Nuit de la Chouette dans les écoles
cycle d'ateliers « Découverte des rapaces nocturnes du Gâtinais »

20 Nuit de la Chouette
animations en journée au Domaine de Chamarande, sorties nocturnes sur plusieurs sites

26 Les jeudis pédagogiques du Parc*
« Menez un projet pédagogique : jardin au naturel »

27, 28, 29 Journées européennes des métiers d'art

AVRIL

11-12 Lancement de la saison écotouristique du Parc

16 Les jeudis pédagogiques du Parc*
« Mettez en place un pédibus / vélobus / anibus »

26 Rando paysage

MAI

20-24 Fête de la Nature

25 Rando paysage

28 Les jeudis pédagogiques du Parc*
« Découvrez les macro-invertébrés de la rivière »

JUIN

Fête des mares à Boissy-le-Cutté **7**

Les jeudis pédagogiques du Parc* 11
« La découverte de la flore forestière du Gâtinais : arbres, arbustes et fleurs »

Rando-paysage 14

Journée du Patrimoine de pays 21
les moulins

Les jeudis pédagogiques du Parc 25
« Utilisez la maquette de rivière »
matinée sur le cycle naturel de l'eau et après-midi sur le cycle domestique de l'eau

JUILLET

Journées geocaching 3-4
paysages et patrimoines du Gâtinais

AOÛT

Nuit de la Chauve-souris 29

SEPTEMBRE

Animations paysages pour les enfants 14-15

Les jeudis pédagogiques du Parc* 17
« Pratiquez la lecture de paysage »

Journées du Patrimoine 19-20

Chantier nature à Achères-la-Forêt **26**

Rando-gourmande à Arbonne-la-Forêt **27**

OCTOBRE

La Forêt en fête 3-4
randos, rando contée, animations, expositions...

On se presse à l'école 5-6
autour de la pomme, pressage de fruits

Les jeudis pédagogiques du Parc* 8
« Le pressage de pommes »

Jour de la nuit 10

On se presse à la Maison du Parc 10-11

NOVEMBRE

Les métiers d'art à portée de main 14-15
ateliers créatifs à la Maison du Parc

Formation au compostage 25
à la Maison du Parc

*sur inscription : atelier à destination des adultes chargés entre autres d'animer les nouvelles activités périscolaires

● **8 mars - Villiers-sous-Grez**
Foire aux livres, vieilles revues et vieux papiers. Foyer rural, de 10h à 18h.

CONCERTS, FESTIVALS

● **7 février - Moigny-sur-École**
Voyage dans l'orchestre par l'ensemble Musique à Portée. Stabat mater de Giovanni Battesti Pergolesi, Les Indes Galantes de Jean-Philippe Rameau. 20h30, église Saint-Denis. Tarifs non connus.

● **7 mars - Moigny-sur-École**
Concert par Des Fraises en Hiver. 20h30, église St-Denis. Tarifs non connus.

● **16-22 mars - La Ferté-Alais**
6^e Festival Carte Blanche à un Instrument : les percussions. Une expérience musicale à travers des concerts originaux qui réunissent musique, voyage et découverte. 6 €, 4 € (chômeurs, étudiants, -12 ans), Pass intégral : 20 €. Réservations : 06 77 30 30 22, bkowal@lafertealais.fr

● **20 mars - Villiers-sous-Grez**
L'Enfant et les Sortilèges de Maurice Ravel, sur un texte de Colette : *la Cie de l'Histoire éternelle*, composée de 8 jeunes chanteurs et d'un pianiste, propose cet opéra dans une mise en espace sobre qui met en valeur le très beau texte de Colette ainsi que la musique pleine de poésie et de charme de Maurice Ravel. 12 € et 10 €. Foyer rural, 20h30. Infos : 01 64 24 25 85.

THÉÂTRE, SPECTACLES

● **10 janvier - Villiers-sous-Grez**
Théâtre musical par la Cie *La Belle Idée* : un spectacle de mots et de musique, tout en délicatesse, pour découvrir un autre Aragon, à fleur de peau, loin des représentations habituelles du poète. A partir de 14 ans. Foyer rural, 20h30. 12 €, 10 € carte Cezam, 6 € groupe. Dans le cadre des Scènes rurales, Act'art, 01 64 83 03 41.

● **14 jan.-14 fév. - Moigny-sur-École**
Boîte à Balbu' Ciné. Musée portatif pédagogique pour explorer le b.a.-ba du cinéma. Médiathèque, Grande-rue. Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h, vendredi 14h-18h, samedi, 10h-12h30 et 14h-17h. Gratuit.

● **7 février - Janville-sur-Juine**
L'affaire Chapel de Roger Davau, par la Société Artistique d'Etréchy. Une comédie policière entre roman d'Agatha Christie et film de Marcel Carné. Salle communale, 20h30. 6 €, enfant : 3 €.

● **8 février - Bouray-sur-Juine**
Les Hivernales. Spectacles. Salle du Gâtinais, 15h30. Réservation au 01 69 27 44 36. 7 €, 5 € pour les -12 ans.

● **13 février - Bouville**
Théâtre. Salle polyvalente. Informations en mairie au 01 64 95 80 12.

● **13 mars - Villiers-sous-Grez**
La Krasnochok et les trolls d'Islande, spectacle de contes à partir de 6 ans. Écriture, mise en scène et interprétation : Valentine Krasnochok. Foyer rural, 20h30. Tarif non précisé. Infos au 06 25 63 22 05.

● **28 mars - Villiers-sous-Grez**
Le partage du gâteau de Rivoire et Cartier, avec le groupe artistique de Moret. Foyer rural, 20h30. Tarif non déterminé. Informations au 06 25 63 22 05.

EXPOSITIONS

● **Jusqu'au 31 janvier - Milly-la-Forêt**
Du Gâtinais en Brocéliande, Kathy Bosc. Peintre aquarelliste longtemps installée à Milly-la-Forêt, Kathy Bosc réside aujourd'hui en Bretagne. Elle présentera, aux côtés d'œuvres récemment peintes en Brocéliande, des vues du patrimoine architectural et paysager milliacois. Espace culturel du Moustier, du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 (fermeture du 25 déc. au 5 janvier inclus). Entrée libre.

● **Jusqu'au 1^{er} février - Milly-la-Forêt**
Regards d'artistes. La collection Paul Bédou se dévoile. En plus de la collection permanente, une exposition temporaire permettra de découvrir un ensemble de tableaux de maîtres des XIX^e et XX^e siècles ayant appartenu au collectionneur Paul Bédou. Des toiles rarement dévoilées au public. Mais aussi... Au 1^{er} étage, retour sur les expositions temporaires de ces derniers mois à travers une petite rétrospective. Espace culturel Paul Bédou, du mercredi au dimanche de 14h à 17h (fermeture du 21 déc. soir au 6 janvier inclus). Entrée libre.

● **Du 7 au 22 février - Milly-la-Forêt**
À la recherche de Jean Cocteau, l'Homme, son image et sa mémoire. L'association *Une Ville, des Livres* a réalisé en 2013 un film-documentaire de 70 minutes intitulé « *Cocteau, demeure & C^o** » à l'occasion du cinquantenaire de la mort de Jean Cocteau. Ce film-documentaire s'interroge sur les rapports paradoxaux de Jean Cocteau avec son image et son retentissement sur l'œuvre. C'est par la Maison Jean Cocteau à Milly-la-Forêt que le spectateur est invité à découvrir sa vie, son univers et son œuvre. Projection à 15h. Espace culturel Paul Bédou, du mercredi au dimanche de 14h à 17h. Entrée libre.

● **7 février-7 mars - Milly-la-Forêt**
Visites royales, personnages historiques et personnalités dans le PNR. Le Parc naturel régional du Gâtinais fran-

çais compte 69 communes. Certaines sont chargées d'un passé historique avec les différents séjours de rois, de personnages illustres, d'artistes, d'écrivains, de scientifiques. Une exposition en 2 parties :
- visites royales, *Les rois de France dans le Gâtinais* d'après l'étude d'Eugène Thoison,
- les personnages historiques dans les villages du Parc du Gâtinais français. Espace culturel du Moustier, du mardi au samedi, 10h-12h30 et 14h-17h30. Gratuit.

● **21, 22 février - Pringy**
Orchidées. Salle des fêtes. Entrée libre. www.orchidee77.org

● **28 février-29 mars - Milly-la-Forêt**
Photos noir et blanc de Claude Breteau. « *J'ai découvert que le plus profond de l'humain n'est pas forcément « au bout du monde », mais souvent « au bout de la rue », au cœur même du quotidien le plus banal.* » Espace culturel Paul Bédou, du mercredi au dimanche de 14h à 17h. Gratuit.

● **7 mars - Bouray-sur-Juine**
Vernissage de l'exposition Peintures et Mosaïques. Bibliothèque Municipale (55 rue Haute), 18h30. Tél. : 01 60 82 99 98.

● **13, 14, 15 mars - Pringy**
Peinture et sculptures. Salle des fêtes. Informations en mairie au 01 60 65 83 00.

● **14 et 15 mars - Perthes-en-Gâtinais**
Photos animalières de Yannick Dagneau. Salle Raymonde Fache.

TERROIR ET TRADITIONS

● **Du 14 au 29 mars - Milly-la-Forêt**
Tous en cuisine. Les ateliers de peintures et de photographies du Foyer culturel se réunissent pour concocter une exposition alléchante sur le thème de la gastronomie. A table ! Espace culturel du Moustier, du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 et le dimanche 29 mars exceptionnellement. Entrée libre.

● **21 mars - Chevannes**
5^e Salon des Artisans du Gâtinais et des Vignerons Indépendants. 45 exposants professionnels : 22 artisans du Gâtinais qui proposent des produits de bouche (menthe poivrée, volailles, foie gras, fromages, chocolat, miel, pâtisseries...) et 23 vignerons qui apportent des vins de tout l'hexagone. Dégustations, restauration, animations musicales. Présence exceptionnelle de Jean-Robert Pitte, ancien Président de l'Université Paris-Sorbonne et Président de l'Académie du Vin de France, qui fera une conférence œnologique et dédicacera ses livres relatifs au vin. Salle polyvalente, de 9h à 19h. Entrée libre. Informations : 06 86 82 53 84, association.cpe@gmail.com

Tarte Pommes-Kamille

PÂTE SABLÉE ● 125 g de beurre ● 250 g de farine ● 350 g de sucre en poudre ● 1 sachet de sucre vanillé ● 2 jaunes d'œufs ● 1 pincée de sel ● 5 cl d'eau ● **GARNITURE** ● 500 g de mascarpone ● 1 œuf ● 1 c. à s. de maïzena ● 1 sachet de sucre vanillé ● 50 g de sucre en poudre ● 6 pommes (bio non traitées car on garde la peau) ● 3 c. à c. de miel ●

LA PÂTE ● Mélanger farine, sucres, sel, beurre en morceaux. Ajouter les jaunes d'œufs et l'eau. Former un boule, emballer dans du film et laisser 30 mn au frigo ● Étaler la pâte et garnir un moule beurré, la piquer à la fourchette et cuire à blanc 15 mn ● **GARNITURE** ● Mélanger mascarpone, œuf, maïzena, sucres, et étaler dans le fond de tarte ● **POMMES** ● Évider les pommes, les couper en lamelles fines (sans les éplucher), les caraméliser dans une poêle avec le miel et les disposer sur la garniture ● Enfourner à 180 ° pendant 20-25 minutes ●



Tarte aux pommes

PÂTE BRISÉE ● 50 g de maïzena (5 c. à s. rases) ● 250 g de farine ● 125 g de beurre ● 1/2 verre de lait ● 1 c. à c. rase de levure chimique ● 40 g de sucre en poudre ● 1 sachet de sucre vanillé ● **GARNITURE** ● 10 morceaux de sucre ● 75 g de sucre en poudre ● 6 pommes ●



LA PÂTE ● Mélanger farine, levure, maïzena, sucres. Ajouter le beurre en morceaux et le lait. Former un boule, laisser reposer 30 mn ● Étaler la pâte et garnir un moule beurré, la piquer à la fourchette ● **GARNITURE** ● Évider les pommes, les éplucher, les couper en quartiers (réserver 3 pommes et les couper en lamelles fines) ● Faire cuire à couvert dans 1/2 verre d'eau avec le sucre pour obtenir une compote ● Napper le fond de tarte avec la compote, recouvrir avec les lamelles ● Enfourner à th. 7 pendant 30-35 minutes ●